



# S E R M O N

## S E P T A N T E - V N I E S M E

---

A C T E S C H A P I T R E D I X I E S M E.  
 V e r s . X X X I X . X L . X L I I  
 X L I I . X L I I I .

V e r s . X X X I X . *Lequel ils ont fait mourir  
 le pendant au bois.*

V e r s . X L . *C'est cettui là que Dieu a ressuscité  
 au troisieme iour, & qu'il a donné pour estre  
 manifesté.*

V e r s . X L I . *Non point à tout le peuple, mais  
 aux tesmoins auparavant ordonnés de Dieu:  
 à nous qui auons mangé & beu avec lui  
 apres qu'il a esté ressuscité des morts.*

V e r s . X L I I . *Es nous a commandé de prescher  
 au peuple, & de tesmoigner que c'est lui qui  
 est ordonné de Dieu pour estre iuge des vi-  
 uans & des morts.*

V e r s . X L I I I . *A icelui rendent tesmoignage  
 tous les Praphetes, que quiconque croira en  
 lui reuera remission de ses pechez par son  
 Nom.*



OMME en ce petit arbrisseau qui porte le baume tout est d'un singulier usage pour nostre corps, la graine, la fleur, l'escorce, la racine, le sarment & la fueille; n'y ayant rien en toute la substance dont on ne face des onguents, des parfums, des eaux de senteur, & des remedes excellents pour diuerses sortes de maux; mais ce qui y est de plus merueilleux, est cette precieuse liqueur qu'il iette avec laquelle on guerit les plaies des viuans & on preserue les corps morts de corruption & de pourriture: Aussi en nostre Seigneur Iesus Christ & en tout ce qui nous est dit de lui dans les saints liures, tout est & tres-diuin en soi mesme, & tres-salutaire pour nous, sa generation Eternelle, son Incarnation en l'accomplissement des temps, son office de Mediateur, ses enseignements, ses preceptes, ses miracles & ses bienfaits; mais il n'y a rien de plus admirable, & dont la meditation assidue soit plus vtile à nostre sanctification & à nostre salut que sa mort en la Croix, sa resurrection au troisieme iour, le dernier iugement qu'il doit exercer sur les hommes, & nostre justification

par

par la foy en son Noin. De ces premiers poincts là nous vous auons allés parlé lors que nous vous auons exposé la premiere partie du sermon que S. Pierre fit à Corneille & à sa compagnie. Nous auons maintenant à vous entretenir des derniers moyen-  
nant l'assistance du mesme Esprit dont nous venons de reclaimer la grace. Qu'à nous considererons en premier lieu, la mort que Iesus Christ a soufferte pour nous en la Croix, & apres cela nous viendrons à la resurrex-  
ction bien heureuse, au jugement vniuersel pour lequel il doit descendre du Ciel, & à nostre justification presente & future par la foy que nous auons en lui.

Quant à la mort, l'Apostre s'en exprime en ces termes, *Les Iuifs l'ont fait mourir le pendans au bois*: Où il vse plustost de ce terme de *pendre au bois* que de celui de *crucifier*, pour faire vne allusion plus expresse à ce qui est dit en la Loi *Maudit est quiconque pend au bois*; & pour montrer qu'en cette mort il a porté la malediction de Dieu afin de nous en racheter, comme il est dit en l'Épistre aux Galates. Et il attribue cela aux Iuifs, encore qu'il ait esté ordonné par Pilate & executé par les satellites Romains, parce que ç'a esté par leur instante sollicitation & pour leur complaire que cela s'est

fait. Vous aués entendu, *Mes Freres*, ce qui a esté dit au verset precedent que lors qu'il exerçoit sa charge parmi eux il passoit de lieu en lieu en bien faisant & guerissant ceux qui estoient opprimés du diable, & ici vous voies la reconnoissance qu'ils lui en ont faite. Si apres de si grands bien faits d'oir ils lui estoient obligés ils l'eussent serui avec froideur & negligence, ou ne lui en eussent donné que des louanges mediocres, c'eust esté sans doute vne ingratitude digne d'vn tres-grand blasme: Si, passans plus auant, ils l'eussent prié comme les Gadareniens de se retirer de leurs quartiers, c'eust esté vn crime beaucoup plus grand: mais auoit contredonné contre son honneur & contre sa vie, l'auoir saisi & lié comme vn malfaiteur, l'auoir condamné en leur conseil comme vn impios & vn blasfemateur, l'auoir lié aux maldes, auoit violenté son Iuge pour le lui faire condamner, & enfin l'auoir fait mourir en vne Croix, & ce qui est prodigieux, tout vn grand peuple conspirer à cela & crier tous comme des enragés *Crucifie, Crucifie le*, n'est ce pas la plus horrible fureur que les Demons pouoyent inspirer à des hommes? Où estoient alors tant d'aveugles à qui il auoit rédu la veüe, tant de sourds à qui il auoit debouché les oreilles, tant de muets à qui

à qui il auoit delié la langue , tant de lepreux qu'il auoit nettoyés , tant de paralytiques qu'il auoit gueris , & tant de pources demoniaques qu'il auoit deliurés ? Où estoient leurs parents leurs alliés , & leurs amis qui sauoient si certainement la verité de ces deliurances miraculeuses ? où estoient ces quatre mille & cinq mille hommes qu'il auoit sustentés miraculeusement au desert ? où estoient ceux qui pour lui auoir veu guerir par l'imposition de ses mains vn homme sourd & muet tout ensemble le publioient par tout nonobstant sa defence , & crioyét *Il a tout bienfait, il fait ouir les sourds & parler les muets ?* Où estoient ces grosses troupes de gens qui trois jours auparauant l'accompagnoient comme vn trionfant à son entrée dans Ierusalem grians avec tant d'applaudissement & de ioie *Hosanna au fils de David Benit soit celui qui vient au Nom du Seigneur, c'est Iesus le Prophete de Nazareth.* O chose estrange ! de tant de gens pas vn ne se presente pour sa defence , & on n'entend dans cette ville ingrate & meurtriere que des cris de fureur contre lui , quoi qu'il ne fust rien interuenu de sa part qui les deuit obliger à changer d'affection enuers lui. O peuple fou & insensé , est ce ainsi que tu recompenses ton bienfaiteur ? Mais toi bon

Dieu qui as tant de tendresse pour tes enfans, qui auois dit deux fois, en Bethabara & sur la montagne *Cettui ci est mon fils bien aimé auquel j'ay pris mon bon plaisir*, & qui d'ailleurs as les yeux si nets que tu ne saurois voir le mal, comment en as tu permis vn si grand? Certes, *Mes Freres*, ç'a bien esté là vn grand mal si vous le considerés à l'égard des Iuis, car ç'a esté le comble de tous leurs pechés, & le grand crime qui a ietté cette malheureuse nation dans la misere, dans l'opprobre, dans la seruitude, & ce qui est bien pis dans l'abandonnement & dans la malediction de Dieu où elle est & demeure depuis 1600 ans sans consolation & sans remede, & où elle sera & demeurera iusques au temps qu'il a fait dessein de la rappeler: Mais si vous regardés les pauures pecheurs pour lesquels Iesus Christ l'a souffert, ç'a esté là le plus grand bien que iamais Dieu ait fait aux hommes: car sans cette mort de Christ en la Croix par laquelle il a satisfait à la justice de Dieu pour eux, ils fussent tous morts en leurs pechez & eussent tous esté maudits & damnés eternellement; elle seule a esté capable de les en garantir; pour cet effet Dieu l'auoit ordonnée dans son Conseil, & l'auoit predite tant de siecles auparauant par la bouche de ses Prophetes & presigées

par

*Act. chap. 10. vers. 39. 40. 41. 42. 43. 337*  
par tant de types. C'est pourquoy Iesus  
Christ lui mesme ayant egard soit au besoin  
des hommes, soit au decret de Dieu a dit  
tant de fois qu'il falloit que cela arriuaft,  
*Comme Moÿse esleua le serpent au desert, aussi*  
*faut il que le fils de l'homme soit eleué. Il faut*  
*que le fils de l'homme soit liuré entre les mains*  
*des maluians, & qu'il soit crucifié. Ne fal-*  
*loit il pas que le Christ souffrit ces choses, &*  
*qu'ainsi il entrast en sa gloire? Autrement com-*  
*ment seroyēt accomplies les Escritures qui di-*  
*sent qu'il faut qu'ainsi soit fait.* C'est la raison  
pour laquelle Dieu a permis à la meschan-  
ceré des Iuifs de le faire mourir en le pen-  
dant au bois, afin qu'elle seruist à l'execu-  
tion de son conseil eternal touchant nostre  
Redemption par la mort de son fils vnique  
encore que quant à eux ils ne pensassent à  
rien moins.

Mais s'il a permis par cette raison qu'ils  
l'ayēt fait mourir, il ne leur a pas permis d'en  
triofet long tēps, car cōme S. Pierre l'ajoute  
ici *Il l'a ressuscité au troisieme iour.* Ils auoyēt  
eu en leur dispositiō son sepulcre par la per-  
missiō de Pilate, ils en auoyēt scelé la pierre,  
& auoyēt mis des gardes à l'entour de peur  
que les disciples ne l'eleuassēt: mais ni leurs  
gardes, ni leur seau ne l'épesccherēt pas de  
sortir au jour precís qu'il auoit promis de le

Y

faire : car, comme dit S. Pierre au deuxiè<sup>m</sup>e de cette histoire *il delia les douleurs de la mort par laquelle il estoit impossible qu'il fut retenu.* Je ne m'estendrai pas ici à traiter de cette merueille de la resurrection du Seigneur Iesus, parce que nous vous en auons parlé desia plusieurs fois en l'exposition de ce liure. Je ne vous en dirai que trois mots. Le premier, qu'il n'est pas ressuscité comme Lazare & comme les autres qu'il a ressuscités pour viure comme auparauant d'une vie animale & pour mourir vne seconde fois, mais qu'comme il a laissé ses linges funebres dans son tombeau, aussi y a-t-il quitté toutes les bassesses & toutes les infirmités de sa vie precedente ; pour viure deormais de cette vie immortelle, incorruptible, impassible, glorieuse & vrayemēt diuine dont il vit & viura eternellement à la dextre de Dieu son pere : car, comme il est dit Rom. 6. *Estant ressuscité des morts, il ne meurt plus la mort n'a plus de dominat<sup>i</sup>ō sur lui ; car ce qu'il est mort, il est mort pour vne fois au peché, mais ce qu'il est viuant il est viuant à Dieu.* Le deuxiè<sup>m</sup>e que c'est Dieu qui l'a ressuscité, ce qui est dit non pour nier qu'il se soit ressuscité soi mesme par sa propre vertu, mais parce que les œuvres de Dieu qui s'exercent sur la Creature, comme est cette resurre-

ctiō



*Actes chap. 10. vers. 39. 40. 41. 42. 43.* 339  
tion de l'humanité de nostre Sauueur sont  
communes pas indiuis à toutes les trois per-  
sonnes diuines, aussi bien que les perfections  
essentielles de bonté, de sagesse & de puis-  
sance par lesquelles elles les produisent; &  
qu'entre les personnes diuines celle du pere  
est la premiere, & comme parlent les an-  
ciens, *la source & la fontaine de la diuinité*;  
auquel sens Sainct Paul dit au passage preal-  
legué qu'il est resuscité par la gloire du pe-  
re. Le troisiéme qu'il est resuscité au troi-  
siéme jour, comme il auoit esté prefiguré  
au type de Ionas & predit par lui mesme, ain-  
si que les quatre Euangelistes l'attestent: &  
il ne l'a pas fait plustost de peur qu'estant res-  
suscité incontinent apres sa mort quelcun  
ne creust qu'il ne fust pas veritab'ement  
mort, mais qu'il fust tombé seu'ement en  
quelque pasmoison à cause de la vehemen-  
ce de ses douleurs & de sa foiblesse: ni plus  
tard de peur qu'il n'auint s'il fust demeuré  
plus long temps en la mort que la foi de ses  
disciples qui estoit foible n'en fust ébran-  
lée, & qu'ils ne desesperassent de sa victoi-  
re comme faisoient desia les deux disciples  
allans en Emmaus. Mais comme cette re-  
surrection de nostre Sauueur estoit d'vne  
merueilleuse importance pour bien establir  
les principaux articles de nostre foy, ce n'e-

estoit pas assés qu'elle fust effectiuement arri-  
 uée, mais il falloit qu'elle fust mise en vne si  
 grande euidence, & confirmée par des preu-  
 ues si conuainquantes qu'il n'y eust qu'une  
 incredulité obstinée qui la peust reuoquer  
 en doute. C'est pourquoy Saint Pierre a-  
 joute que *Dieu l'a donne pour estre manifesté,*  
*& cela non à tout le peuple, mais aux tesmoins*  
 *auparauant ordonnés de Dieu, à nous qui auons*  
*mangé & beu avec lui apres qu'il a esté ressus-*  
*cité des morts.* Mais pourquoy n'a-il pas vou-  
 lu qu'il fust manifesté à tout le peuple? Par-  
 ce que pour les esleus qu'il auoit au milieu  
 de ce peuple, il les vouloit amener à la foy  
 non par la preséce charnelle de Iesus Christ,  
 mais par l'efficace de la parole *qui est sa puis-*  
*sance en salut à tout croyant,* & par la vertu  
 de son Esprit dont cette parole est le Mini-  
 stère. Et de fait c'est ainsi que, comme vous  
 l'aués entendu ci deuant, il en a conuertit  
 trois mille à la premiere predication de S.  
 Pierre, cinq mille à la seconde, & vne infi-  
 nité d'autres en suite par les sermons que  
 leur ont fait les saincts Apostres: & que  
 quāt aux impies & aux obstinés ils n'estoiēt  
 pas dignes de voir sa gloire ayās reietté si fie-  
 rement sa grace & persecuté avec tant de  
 fureur la personne: & que quand il se fust  
 montré à eux en sa propre personne ils n'en  
 eussent pas profité. Vous ne dirés, encore

*Actes chap. 10. vers. 39. 40. 41. 42. 43. 341*  
qu'ils l'ayent ainsi traité & en sa vie &  
en sa mort, peut estre que s'ils l'eus-  
sent veu le presenter à eux plein de vie, ils  
en eussent esté touchés & se fussent conuer-  
tis à lui : Vous vous trôpés, car ou en leur a-  
parôissant il eust retenu les raiôs de sa gloi-  
re, & en ce cas ils l'eussent mesprisé aussi  
bien que deuant ; peut estre mesme que  
comme quand ils auoyent veu Lazare res-  
suscité par Iesus Christ ils n'ont pas laissé de  
persecuter Iesus Christ, & de tacher de faire  
mourir encore vne fois ce mort<sup>r</sup> ressuscité,  
ils lui en eussent fait tout de mesme & lui  
eussent dressé de nouvelles embusches : Or  
il n'estoit pas conuenable que Iesus Christ  
qui venoit de sortir de l'estat de son anean-  
tissement & de ses souffrances, & d'entrer en  
celui de sa gloire, fut encore exposé à l'in-  
soléce & à la persecutiô de ses ennemis : Ou  
il se fut montré à eux en vn estat de splen-  
deur & de *Magisté*, & ils en eussent esté es-  
blouïs plustost que conuertis, & aussi tost  
que ce corps glorieux fust venu à disparoi-  
stre de deuant leurs yeux, ils eussent dit que ce  
n'estoit qu'une illusion qui auoit esté faite à  
leurs sens, quand mesme ils eussent creu sur  
l'heure ils fussent incontinant retournés à  
leur incredulité & à leur malice ; & eussent  
fait comme ces perfides Israelites qui ayans  
veu les prodiges de la montagne & entendu

la voix de Dieu leur parler du milieu du feu dirent *Nous ferons tout ce que le Seigneur a dit,* mais aussi tost apres se firent vne idole; & comme ce Simon qui ayant veu les miracles que Iesus Christ faisoit par la main de Philippe creut aussi bien que les autres Samaritains, mais tout incontinent fit paroistre le fiel amer & les liens d'iniquité dans lesquels il estoit encore. C'est pourquoy Dieu ne voulut pas que Iesus Christ leur fust manifesté apres sa resurrection. A qui donc est ce qu'il l'a manifesté? *Aux tesmoins, dit saint Pierre, qui auoyent esté auparauant ordonnés de Dieu, à nous qui auons mangé & ben avec lui apres qu'il est ressuscité des morts.* Quoi donc a ce esté aux seuls Apostres auxquels Iesus Christ s'est fait voir viuant apres estre sorti du sepulcre? Non certes, car il est paru premierement aux femmes, comme les Euangelistes l'attestent; apres il se monstra aux deux disciples allant en Etrurie, comme saint Luc le raporte en son Euan-gile; & enfin saint Paul dit 1. Cor. 15. qu'il a esté veu de plus de cinq cents freres, auoir lors qu'ils se rendirent de tous costés en Galilée comme à vn commun rendez vous pour le voir suivant l'assignation qu'il leur en auoit donnée & par l'Ange disant aux femmes *Dites à ses disciples qu'il est ressuscité*

*Actes chap. 10. vers. 39. 40. 41. 42. 43. 345*  
*des morts & il s'en va deuant vous en Galilée*  
*vous le verrés là, & la prediſtion expreſſe*  
*qu'il leur en auoit faite deuant ſa mort leur*  
*diſant, Apres que ie ſerai reſſuſcité i'yrai de-*  
*uant vous en Galilée: car il y a toutes les apa-*  
*rences du monde que c'eſt là celle dont par-*  
*le ſainct Paul comme la ſeule à laquelle il a*  
*conuié ſolennellement tous ſes freres leur*  
*faifant dire en ſon nom par les femmes qu'ils*  
*ſe rendiſſent là pour le voir; & la ſeule auſſi*  
*qu'il leur auoit particulièrement predite la*  
*nuit meſme qu'il fut liuré, comme nous le*  
*voions Matth. 26. & Marc 14. Puis donc*  
*qu'oultre les Sainctſ Apoftres il a eſté mani-*  
*feſté à tant d'autres perſonnes pourquoi S.*  
*Pierre ne fait il ici mention que des Apo-*  
*ſtres ſeuls? Le reſpon qu'il y a deux fortes de*  
*gens à qui il a reuelé ſa reſurreſtion, les fide-*  
*les & les Apoftres, qu'aux fideles il eſt apa-*  
*ru pour conſoler par ſa vie & par ſa preſence*  
*la profonde triſteſſe où ſa mort & ſon ab-*  
*ſence les auoit plongés; & aux Apoftres*  
*pour ſe ſeruir d'eux à en porter la nouvelle*  
*par tout le monde pour le ſalut de toute l'E-*  
*gliſe; & que comme les conditions de ceux*  
*à qui il s'eſt manifefte, & les fins qu'il s'eſt*  
*propoſées en cette manifefſtation eſtoient*  
*fort differentes, auſſi leur eſt il fort differem-*  
*ment aparu; Car quant aux fideles il s'eſt*

contenté de leur représenter vne fois la personne viuante en sorte qu'ils la peussent clairement reconnoistre & qu'ils n'en doutassent aucunement : mais aux Apollres il s'est présenté plusieurs fois durant les quarante iours qu'il seiourna sur la terre apres la resurreccion, tantost à quelques vns d'entr'eux & tantost à tous ensemble. Il a permis qu'ils en ayent douté quelque fois, comme quand ils s'imaginoient de voir vn esprit & non pas son vrai corps, & que mesme saint Thomas ait dit *Si ie ne voi les enseignes des clous en ses mains, si ie ne mets mon doigt là où estoient les clous, si ie ne mets la main en son costé ie ne le croirai point* : mais il en a pris suiect de leur dire en leur montrant les plaies, *Tastés moi & voies, car vn esprit n'a ni chair ni os comme vous voies que i'en ai*; & à Thomas particulièrement *Mets ton doigt ici & regarde mes mains, auance aussi ta main & la mets en mon costé & ne sois point incrédule mais fidele, dont estant conuaincu, persuadé & raii il s'est escrié à l'instant mesme *Mon Seigneur & mon Dieu*, & il l'a fait ainsi tres-sagement afin qu'en publiant cete merueille au monde ils peussent dire comme saint Iean. *Ce que nous auons ouï, ce que nous auons veu de nos propres yeux, & ce que nos propres mains ont touché nous vous l'annonçons.**

Mesme

*Act. chap. 10. vers. 39. 40. 41. 42. 43. 349*  
Même encore que la vie nouvelle qui estoit suffisamment soutenue par son Esprit vivifiant n'eust pas besoin de l'estre par le manger & par le boire, il a voulu manger & boire avec eux pour leur mōtrer qu'il auoit vn vrai corps comme eux par les fonctions qu'il en exerçoit, qui est la preuve que saint Pierre en allegue en ces termes. *Nous auons mangé & beu avec lui depuis qu'il est ressuscité des morts.* C'est là la manifestation qu'il restreint à la personne des seuls Apostres, comme en effect elle n'a esté faite qu'à eux.

De là il passe au troisieme point qui est la charge que le pere a donné au fils d'estre le souuerain Iuge du monde. *Et il nous a commandé, dit-il, de prescher au peuple, & de tesmoigner que c'est lui qui est ordonné de Dieu pour estre le iuge des viuans & des morts.* Dieu exerce bien tous les iours ses jugemens sur les hommes, en benediction & en grace sur ses enfans, & en condamnation & punition sur les ennemis. Il iuge bien encore chacun d'eux à l'heure de la mort les appelant à conte de leur vie, en suite de quoi il reçoit les fideles dans son Paradis, enuoie les impies en vn lieu de tourment; mais outre ces sortes de iugemens il veut qu'au dernier iour il s'en face vn general & so-

lennel auquel ils comparoissent tous, tant ceux qui seront morts depuis le commencement du monde iusques à ce iour là, que ceux qui se trouueront alors viuans sur la terre pour estre iugés tous ensemble & pour receuoir en corps & en ame à la veue de tout le monde selon ce qu'ils aurót fait ou bié ou mal: afin que cela se faisant en l'assemblée generale des hommes & des Anges sa misericorde enuers les fideles & sa justice enuers les impies en soit plus clairement recongne, & plus solennellement celebrée, que les gens de bien y receuans ainsi solennellement leur absolution & leur louange en obtiennent vn plus grand honneur, & que les infideles & les impenitents y estans condamnés pour leurs crimes en souffrent vne honte & vne confusion plus horrible. De ce iugement là Dieu a donné la commission à son fils qui est celui dont sainct Paul dit en ce lieu de cette histoire. *Que Dieu a ordonné par son fils lequel il doit iuger le monde vniuersel en justice par l'homme qu'il a desermé pour s'en donner certitude à tous l'ayant ressuscité des morts.* Et certes il est bien raisonnable que celui qui a acquis le salut aux hommes seigne de le donner à tous ceux qui croient en lui & d'en priver ceux qui n'y croient point en soit aussi le distributeur, & que ce soit le mesme qui en mette en possession ceux qui



*Actes chap. 10. vers. 39. 40. 41. 42. 43 347*  
l'auront embrassé par la foy lors qu'il le leur  
offroit, & en exclus pour jamais ceux qui  
l'auront fierement reietté, ne voulans pas  
venir à luy pour auoir la vie. C'est là ce que  
S. Pierre dit que Iesus Christ a commandé  
à lui & à ses Collegues de tesmoigner. Sur  
quoi vous chercherés peut estre dans les  
Euangiles où c'est qu'il leur en a fait le com-  
mandement, & vous estonnerés de ne l'y  
trouuer nulle part: mais Iesus Christ leur  
ayant enseigné si expressement cette verité  
en ces termes que nous lisons Jean 5. Le pere  
ne iuge personne, mais il a donné tout iugement  
au fils, afin que tous honorent le fils comme ils  
honorent le pere: Il lui a donné puissance d'e-  
xercer iugement entant qu'il est le fils de l'hô-  
me: l'heure viendra en laquelle tous ceux qui  
sont dans les sepulcres vrront sa voix & sorti-  
ront, assauoir ceux qui auront bien fait en re-  
surrection de vie, mais ceux qui auron mal  
fait en resurrection de condamnation; & leur  
ayant commandé d'endoctriner toutes nations  
leur enseignant toutes les choses qu'ils auo-  
yent entendues de lui, il est euident qu'en ce  
commandement general cet article de foy  
est compris aussi bien comme tous les au-  
tres. Et puis saint Pierre qui parloit par  
l'Esprit de Dieu l'affirmant ici en termes si  
formels; il n'y a point de lieu d'en douter.

Reste le dernier point de nostre discours qui est le moien par lequel nous deuons receuoir la remission de nos pechés & durant cette vie & en l'apparition glorieuse du souverain Iuge du monde assauoir la foy en son Nom, ce que saint Pierre exprime en ces mots *A icelui rendent tesmoignage tous les Prophetes que quiconque croira receura remission de ses pechés par son nom.* Le di le moien par lequel nous sommes absous de nos pechés durant cette vie, parce que dès que nous croions en lui nous auons redemptiõ en son sang assauoir la remission de nos pechez selon les richesses de sa grace & que Dieu nous en assure par son Esprit dans le secret de nostre conscience afin qu'estans iustificiés par la foy, nous ayons paix enuers Dieu & nous puissions glorifier en l'esperance de sa gloire: Et en suite ie dis par lequel nous en deuons estre absous en ce grand Iugement qui se fera au dernier iour, parce que ce sera en ce iour là que nous recevrons nostre entiere & finale absolution & c'est ainsi que l'entendoit l'Apostre quãd il disoit aux Iuifs au troisieme de cette histoire, *Amandez-vous & vous conuertissez; afin que vos pechez vous soient pardonnez lors que les temps de raffraschissement seront venus de la presence du Seigneur.* Et il dit que  
 tous

*Act. chap. 10. vers. 39. 40. 41. 42. 43. 349*  
tous les Prophetes en rendent tesmoignage,  
côme il est veritable: Car par exemple quãd  
Dauid dit au Pseaume 2. *Baisés les fils de peur*  
*qu'ils ne se courrouce & que vous ne perissiez en*  
*ce train quand sa colere s'embrasera tant soit*  
*peu, n'est il pas euidẽt par là que la colere*  
*ne s'embrasera que contre ceux qui refuserõ*  
*de lui faire hommage & que tous ceux qui*  
*mettẽt leur fiãce en lui seront bienheureux?*  
Quand Esaie apres auoir prononcẽ de lui  
*Il a estẽ naurẽ pour nos forfaits & froissẽ pour*  
*nos iniquitẽs l'amãde qui nous apporte la paix*  
*a estẽ mise sur lui &c.* introduit Dieu mesme.  
disant, *Et mon seruiteur iuste en iustificera plu-*  
*sieurs par la connoissance qu'ils auront de lui,*  
n'establit il pas assẽs clairement nostre iusti-  
fication par la foy en ce grand Redempteur  
Quand Dieu dit Ieremie 23. *Je ferai leuer*  
*à Dauid un germe iuste & il iugera comme Roi*  
*& exercera iugement & iustice en la terre. En*  
*ces iours Iuda sera mis à sauuesẽ & Israel habi-*  
*tera en assurance, c'est ici le Nom dont il l'ap-*  
*pellera l'Eternel nostre iustice,* ne prophẽtise-  
t-il pas manifestement touchant nostre Sei-  
gneur Iesus que l'Eglise Chrestienne son  
vrai Israel, l'appellera comme elle a tou-  
siours fait depuis sa venue *le Seigneur:* qui  
est le mesme nom par lequel tous les Escri-  
uains du Nouueau Testament aussi bien

que les 70. sous le Vieux, traduisent ordinairement celui d'Éternel; & qu'elle le nommera sa justice, c'est à dire le Moyenneur de la iustification deuant Dieu, & par là elle sera mise à la uerté & en toute assurance. Et quand il dit à Daniel *Il y a septante semaines* déterminées sur son peuple pour mettre fin à la desloyauté & faire propiciatoire de l'iniquité, & amener la justice des siècles, & oindre le saint des saints, & que le Christ sera retranché & non pas pour soi, n'est ce pas assez dire qu'il sera la victime propiciatoire pour nos péchés & la justice Éternelle de son Eglise? l'a-uoue bien que ces Prophetes & les autres que saint Pierre a peu alleguer, n'ont pas parlé de ce mystere si pleinement & si intelligiblement qu'ont fait les Saints Apostres; mais neantmoins qui conferera ces predictions avec leur accomplissement reconnoistra bien clairement que c'est à cet accomplissement qu'ils ont regardé. Et de fait les Docteurs mesmes des Iuifs auouent que les Prophetes en leurs escrits ont tousiours regardé au Messie; comme l'vun des plus celebres d'entr'eux le dit formellement.

Mais c'est assez pour l'exposition de ce texte, il est temps de penser à nous faire l'application de ces quatre points si importants que vous venés d'entendre de la mort de  
nostre

*Act. chap. 10. vers. 39. 40. 41. 42. 43.* 351  
nostre Sauueur, de la resurreccion, de son lu-  
gement, & de nostre iustification par la foy  
en son Nom. Où nous auons & vne viue  
source de consolation contre toutes sortes  
de maux, & de tres-excellents motifs à la  
practique de toutes sortes de vertus. Sa mort  
premierement nous doit seruir d'vne con-  
solation tres-puissante, & contre l'ingrati-  
tude & la malice des gens de ce monde,  
car si nostre Seigneur Iesus ayant fait tant de  
bien aux Iuifs durant qu'il conuersoit par-  
mi'eux guerissant leurs malades, ressusci-ant  
leurs morts, deliurant leurs Demoniacques,  
ils l'ont fait neantmoins mourir en le pen-  
dant au bois; auons nous suiet de trouuer e-  
strange que ses ennemis & les nostres, quoi-  
que nous ne leur fassions que du bien ayent la  
mesme ingratitude & la mesme passion con-  
tre nous? Et contre les miserables de la pour-  
té, car en a-t-il iamais esté vne plus grande  
que celle de nostre Sauueur en la Croix où  
il estoit tout nud & d'où s'il fust descendu  
sans mourir il n'eust pas eu seulement vn  
cherif lambeau dont il peust couvrir sa po-  
ure chair, les ennemis ayans partagé entr'eux  
ses vestemens, & ayans ietté le sort sur  
la robe? Il l'a soufferte patiemment pour  
nous, & n'en endurerons nous par vne beau-  
coup moindre pour l'amour de lui s'il veut

nous mettre à cette espreue? Et contre les douleurs extremes, car y eut-il iamais de douleur qui fust à comparer aux siennes qui ont esté si violentes & en si grand nombre. Et contre les peines spirituelles qu'il permet quelquefois que nous souffrions en nos esprits, car qu'est ce des nostres au prix des siennes, dont la seule apprehension lui a fait suer sang & eau, & l'a contraint de dire dans le iardin *Mon ame est environnée pressée, assiegée de tristesse iusqu'à la mort: Pere s'il est possible que cette coupe passe arriere de moi, & en la Croix Mon Dieu, mon Dieu pourquoi m'as-tu abandonné?* Et ce qui est le principal, contre les horreurs de l'ire de Dieu, car il l'a endurée lui mesme pour nous en deliurer, & à esté fait malediction pour nous afin que nous fussions benediction de Dieu en lui. En vn mot cette mort est vne medecine vniuerselle capable de guerir toutes nos maladies, & vn souuerain baume pour consolider toutes les plaies de nos ames, si nous la meditons comme nous deuons, & si nous la sauons appliquer chacun en son propre besoin.

Après cela ramenteuons nous deuant les yeux sa resurrection, & comme estant mort en la Croix & deualé dans le sepulcre il en est sorti au troisieme iour, & ayons cette

ferme

*Act. chap. 10. vers. 39. 40. 41. 42. 43.* 353  
ferme & indubitable esperance que si nous mourons avec lui nous ressusciterons aussi avec lui: Que ce soit là nostre grande consolation & contre les apprehensions que nous pourriôs auoir de nostre propre mort, & contre les tristesses qui nous saisissent quand nous voions mourir les nostres: & eux & nous descendrons au tombeau. mais ce ne sera pas pour y demeurer à tousiours, nous en sortirons aussi bien comme nostre chef. Ce ne sera pas au troisieme iour comme lui, peut estre ne sera ce que plusieurs centaines, ou plusieurs milliers d'années apres, car nous ne sauons pas ce que Dieu a ordonné du temps du dernier iugement: Mais durant le temps que nous y serons long ou bref, nos corps ne souffriront rien dans la terre mais y reposeront en paix en attendant le reueil general; & nos esprits iouiront dans le Ciel d'un incomparable contentement en la compagnie de Iesus Christ, de ses Anges & de ses saints; & à la fin nostre Seigneur descendant des Cieux pour se rendre glorieux en tous ses saints, releuera nos corps de la poudre & les rendra conformes à son corps glorieux, & les rejoindra à nos ames pour nous esleuer dans le Ciel & en corps & en ame, pour nous y faire iouir de ses delices & de ses consolations Eternelles.

Z

Quand puis apres nous entendons que Dieu a establi Iesus Christ pour Iuge des vivans & des morts, cela nous doit servir d'une consolation merueilleuse contre les calomnies dont on nous diffame en ce monde, & contre les condamnations, les execrations, & les anathemes que l'on y lance contre nous. Ne nous affligeons pas, *Mes Freres*, de cette injustice de leurs jugemens, mais attendons patiemment ce grand iour auquel & eux & nous serons jugés par le souverain Iuge du monde, qui fera amener passés & tréblans & Pilate & les Sacrificateurs & les Anciens du peuple & generalemēt tous les Princes & les Magistrats, & tous les Iuges civils & Ecclesiastiq; qui aurōt abusé de leur autorité pour le cōdāner & pour nous cōdāner à cause de lui, devant ce tribunal terrible & redoutable pour lui rendre cōte de leurs Jugemēts & pour les en punir de punition eternelle: & au cōtraire venāt à recevoir nostre procés, nous dechargera à pur & à plein de toutes leurs fausses imputations, biffera les sentences & les Arrests qu'ils auront donné contre nous, & nous declarera innocens en la presence des hommes & des Anges. Cela nous doit donner aussi vne grāde assurance cōtre les apprehensiōs que nos defauts & nos pechés nous pourroient donner



donner de ce jugement : car puis que celui que Dieu nous a ordonné pour Iuge est nostre Seigneur Iesus Christ, c'est à dire, celui qui nous a tant aimés qu'il s'est donné pour nous à la mort ; qui ayant esté nostre pleige & nostre respondant sur la Croix, est maintenant nostre Auocat & nostre intercesseur en la gloire , qui ne dedaigne point de nous auouer pour ses freres, & qui enfin nous ayant esté donné pour chef nous chérit tous comme ses membres , voire plus que ses propres membres lesquels il a exposé à tant de tourments pour nous en rachetter , que pouuons nous craindre de lui ? En vn tel jugement & où nous deuous auoir vn tel Iuge , qui est-ce qui intentera accusation contre nous, veu que ce sera son pere mesme qui nous iustificera ? Qui est-ce qui condamnera puis que c'est Iesus Christ qui est mort &c. & qui a receu autorité sur toute chair afin de donner la vie eternelle à ceux qui croiront en lui ?

Quand enfin nous aprenons de ce texte que Dieu ne nous iugera pas par la Loy des œuures mais par la foy , & que quiconque aura creu en Iesus Christ recevra remission de ses pechés par son Nom ; si nous croions vraiment en lui & si nous embrassons ses promesses sa satisfaction & son merite d'vne

foi viue & efficace , combien d'assurance deuous nous auoir dès maintenant & combien en aurons nous en effect nonobstant tant de vices & de defauts qui sont attachés à nostre miserable nature , lors que nous comparoistrons deuant lui avec cette foi là dans laquelle nous aurons vescu & en laquelle nous serons morts ?

Voila les fruits delicieux que nous deuous recueillir de cette doctrine pour nostre consolation ; mais nous ne les en saurions recueillir si nous ne recueillons quant & quant ceux qui nous y sont presentés pour nostre sanctification. Considerons donc pour cet effect la mort pour reconnoistre combien nous sommes obligés à ce charitable Sauueur qui s'est volontairement exposé à vn si horrible supplice pour la redemption de nos ames , afin de lui en tesmoigner nostre gratitude par vne vie toute consacrée à son seruire & à sa gloire ; & puis pour y apprendre à bien viure & à bien mourir en nous moulant sur l'incomparable patron qu'il nous y a donné de toutes les vertus Chrestiennes ; à obeïr à Dieu en toutes choses , *comme il s'est rendu obeissant iusques à la mort, voire la mort ignominieuse de la Croix* ; à aimer nos prochains iusques à mettre nos vies pour eux comme il a mis la  
sienne

*Act. chap. 10. vers. 39. 40. 41. 42. 43. 357*  
sienne pour nous ; à prier pour ceux qui nous persecutent & qui nous courent sus ; comme il a prié pour ceux mesmes qui l'auoyent cloué à la Croix ; à reclamer Dieu comme nostre Dieu , lors mesme qu'il nous afflige le plus, & que nous nous plaignons qu'il nous a abandonnés ; à combattre le bon combat avec generosité & avec constance nonobstant toutes les brauades & toutes les insultes de nos persecuteurs, comme encore que ses ennemis lui criassent *Si tu es le Fils de Dieu descen de la Croix*, il y est demeuré constamment iusques à ce qu'il ait peu dire *Tout est accompli* ; & à la fin à lui recommander & resigner nos ames comme à nostre fidele. conseruateur , comme il a fait quand il a dit *Pere ie remets mon esprit entre tes mains.*

Après sa mort meditons aussi sa resurre-  
ction bien-heureuse en laquelle il est sorti  
du tombeau non plus avec sa vie animale &  
infirme dont il viuoit auparauant, mais avec  
vne vie toute nouvelle , incorruptible &  
glorieuse , afin que *comme il est ressuscité par  
la gloire du pere nous aussi pareillement chemi-  
nions en nouveauté de vie, & qu'ayans esté faits  
vne mesme plante avec lui par la conformité de  
sa mort , nous le soyons aussi par la conformité  
de sa resurreccion, Ne viuans plus desormais*

à nous mesmes, mais à celui qui est mort & ressuscité pour nous. Et comme étant ressuscité il s'est manifesté à les freres pour les instruire & pour les consoler par les preuues qu'il leur a données de sa vie nouvelle, nous aussi trauaillons par vne sainte vie, & par toutes sortes de bonnes œuures à donner à nos freres des arguments & des preuues indubirables de nostre vie spirituelle pour leur edification & pour leur consolation. Pensons aussi fort serieusement à ce iour solennel auquel il nous faudra tous comparoistre deuant le siege iudicial de Christ pour receuoir chacun en son corps selon qu'il aura fait bien ou mal; & reiglons tellement toutes nos actions durant cette vie que nous ne soions pas confus de sa presence à la veue. La plus part des hommes n'y songent pas car comme il est dit en l'Ecclesiaste. (Ecclesiaste 8. 11.) *A cause que la sentence contre les œuures mauuaises ne s'exécute point incessamment. pourtāt le cœur des humains est tout plein de dans eux d'enuie de mal faire, & quand on leur parle du iugement, ou ils remettent comme Felix à en ouir parler vne autre fois, ou ils s'en moquent ouvertement comme les profanes dont parle saint Pierre: mais nous, Mes Freres, qui croions & qui sauons certainement que le Fils de Dieu est au*

est au Ciel assis au throsne de la gloire à la dextre de Dieu son pere d'où il contemplo tous nos deporttements, & que de là il viendra vn iour pour iuger les viuâs & les morts pensons y à toute heure & nous tenons toujours en estat pour pouuoir comparoistre en assurance deuant lui, afin que ce iour là ne nous surprenne pas, & que nous ne soions pas alors du nombre de ces malheureux qu'il foudroiera par ces espouuâtâbles paroles *Retirés vous de moi ouuriers d'iniquité, Allés, maudits au feu eternal qui est préparé au Diable & à ses Anges; mais de ces bien-heureux auxquels il ouuira les Cieux & auxquels il dira Venés les benits de mô pere possédés en heritage le Royaume qui vous est préparé deuant la fondation du monde.* Et puis que nous aprenons d'ici que ce sera par la foy que nous serons iugés, & que *quiconque aura creu au Seigneur receura remission de ses pechés,* Rendons graces à Dieu de tout nostre cœur de ce que par sa parole & par son Esprit, il nous a donné d'auoir cette foy; prions le avec des vœus continuels & ardens qu'il l'affermisse & l'entracine de plus en plus en nous, & faisons voir par les effects que cette foy que nous auons en Christ est vne vraie & viue foy, vne foy œuurante par charité, vne foy fertile en bonnes œuures

& en tous fruits conuenables à repentance afin qu'estant telle qu'il la demande elle nous soit allouée à justice, & que par elle nous obtenions le pardon de nos fautes, les dons de son Esprit, & enfin la vie eternelle dedans son Paradis celeste où ne chemi- nans plus par foy mais par vëue nous ne croirons pas simplement en lui, mais le con- templerons face à face & serons faits sem- blables à lui selon sa promesse & nostre es- perance pour lui en rendre avec les Anges & avec tous les Esprits bien-heureux &c.

**SERMON**